

<https://college-rene-cassin.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article141>

Pass Culture

- Parcours éducatifs - Parcours d'éducation artistique et culturelle -

Publication date: lundi 3 janvier 2022

Copyright © Collège René Cassin - Tous droits réservés

[https://college-rene-cassin.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L400xH400/logo_app-5c1ec.svg]

Le ministère de l'éducation nationale a mis en place depuis janvier 2022, un [pass Culture](#).

Les élèves de 15 à 18 ans peuvent bénéficier d'un crédit pass Culture annuel.

Ce crédit permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc., dans les conditions suivantes :

- **15 ans : 20 euros**
- **16 ans : 30 euros**
- **17 ans : 30 euros**
- **18 ans : 300 euros**

Chaque élève peut dès à présent télécharger l'application "Pass culture" et s'y connecter grâce à son compte **Educonnect**. <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

Par ailleurs, notre établissement bénéficie chaque année, pour les élèves de 4ème et 3ème, de crédits supplémentaires pour organiser des activités d'éducation artistique et culturelle en groupe et encadrées par des professeurs (visite de musée, sortie au théâtre, atelier de lecture ou écriture, intervention d'artistes ...)

Ces deux volets du pass Culture permettent à aux adolescents, avec l'aide des professeurs, de s'ouvrir progressivement à l'art et à la culture.